ANCY-DORNOT

Vivons notre village

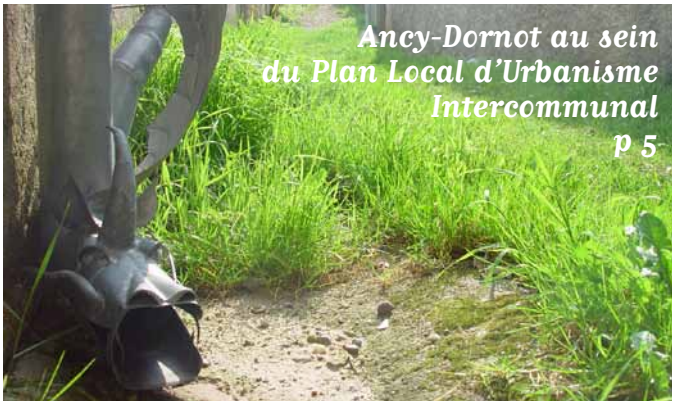

Ancy-Dornot au sein du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
p 5

Le printemps se découvre à Ancy-Dornot !

Un savoir-faire ancestral
pp. 6-7

Ça s'est passé en 2023
pp. 8-9

Première commune viticole de Moselle
p. 14

ÉDITO

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Il y a quatre ans, j'ai eu le plaisir de vous présenter le programme d'action municipale « Ancy-Dornot, Village vivant ». Mon objectif, partagé avec toute mon équipe, s'énonçait de la façon suivante : célébrer, protéger et favoriser la vie à Ancy-Dornot. Pour cela sept ambitions (*) étaient formulées et définissaient notre engagement pour le mandat présent. Ce programme d'actions, vous l'avez majoritairement validé lors de l'élection municipale ; il avait été élaboré pour vous, dans le sens de l'intérêt général, et je tiens, aujourd'hui, à vous en rendre compte.

Après une année 2020 rendue très difficile par la crise COVID, les élu-e-s du conseil municipal se sont attelé-e-s à la tâche, et je suis en mesure aujourd'hui de vous présenter un bilan de mi-mandat qui permet de mesurer le travail accompli. Ce bilan, j'en suis fier et je le partage avec l'ensemble de mon équipe, que je remercie chaleureusement pour sa confiance et son engagement à mes côtés. Sans cette parfaite collaboration, rien n'aurait pu se réaliser.

Comme vous pourrez le constater, ce bilan fait apparaitre de nombreuses actions finalisées et d'autres, non encore visibles, mais qui sont engagées depuis plusieurs mois car nécessitant un important travail d'études et de constitution de dossiers.

J'espère que ce bilan va trouver un écho favorable auprès du plus grand nombre d'entre vous. Je sais, en toute humilité, qu'il n'est pas parfait et que beaucoup de choses restent à entreprendre. L'année 2024 sera l'occasion d'y ajouter d'importantes réalisations qui traduiront notre volonté toujours intacte d'agir pour le bien commun.

Gilles Soulier
Maire d'Ancy-Dornot
Président de la Communauté de communes Mad & Moselle

SOMMAIRE

2-3 Edito
7 ambitions

4-5 Commune
Un cadre de vie préservé
Un engagement fort pour la transition écologique
Une activité économique et touristique préservée
Des actions fortes de la communauté de communes Ancy-Dornot au sein du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

6-7 Histoire et traditions
Un savoir-faire ancestral
Le chantier...

8-9 Ça s'est passé en 2023
Ce qu'il s'est passé à Ancy/Dornot

10-14 Vie pratique
École primaire
Les coteaux d'Ancy-Dornot
La bibliothèque municipale
Les mobilités à Ancy-Dornot, pour aller plus loin
Bienvenue à Olivia
Manifestations 2024
Première commune viticole de Moselle

15-16 Divers
Kits Lions Club
Incivilités canines
CCAS
Restons en contact
Libre expression de la liste minoritaire

LES 7 AMBITIONS

1- Un village tranquille, aménagé pour la sécurité de tous
2- Un village uni et vivant, à l'écoute de l'ensemble de ses habitants
3- Un village qui s'embellit pour être plus agréable à vivre
4- Un village naturel et sain, qui préserve l'environnement
5- Un village dynamique qui développe son économie
6- Un village accueillant qui affirme sa vocation touristique
7- Un village ouvert et actif au sein de l'espace intercommunal

Les actions entreprises :

DES TRAVAUX POUR LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ

Réfection d'enrobés ; remise à niveau de la signalétique ; aménagements de sécurité routière ; création de parkings à Dornot et Ancy...

Des projets en cours : l'étude de faisabilité d'une piste cyclable le long du CD6 et de cheminements piétonniers dans le village.

Un projet abandonné : la création d'une zone de rencontre au centre du village. La densité de circulation est trop importante pour qu'un tel dispositif puisse être mis en place en toute sécurité.

DES SERVICES PRÉSERVÉS, D'AUTRES DÉVELOPPÉS

Les six classes de l'école maintenues malgré la baisse des effectifs ; l'inauguration de la Maison France Service et Espace de Co-working renforcé ; des moyens de communication diversifiés et plus efficaces.

PARC DES FENOTTES, UN ESPACE SPORT-LOISIR PLÉBISCITÉ PAR LE PLUS GRAND NOMBRE

Un lieu très fréquenté ; un public de tous les âges ; des fêtes et manifestations diverses...

UN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS POUR FAVORISER LE SPORT, LA CULTURE, LA CONVIVIALITÉ

Des subventions annuellement attribuées aux associations, sur présentation d'un bilan ; la mise à disposition des salles municipales, de la salle Saint-Louis ; un soutien logistique...

DES ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS SCOLARISÉS, DES AINÉS, DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

La subvention des fournitures scolaires des élèves de l'école maternelle et élémentaire ; l'action du CCAS (Centre communal d'Action sociale), en partenariat avec le Centre Moselle Solidarité ; une subvention aux Restos du Cœur au profit des habitants d'Ancy-Dornot...

UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

Le défi du fleurissement, difficile à tenir compte tenu des aléas climatiques, nous invite à repenser nos actions à venir.

De même, l'abandon des herbicides depuis quelques années doit nous amener à d'autres pratiques.

La plantation d'un verger aux Fenottes, en faveur de la biodiversité.

Des projets à court terme : l'aménagement paysager du cimetière d'Ancy-sur-Moselle, des ilots de végétalisation en pied de murs lors de travaux d'aménagement ; l'harmonisation du mobilier urbain ; l'enfouissement des réseaux secs rue Jean Le Coullon.

UN ENGAGEMENT FORT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le passage progressif de l'éclairage public en LED ; l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics ; l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ; une réflexion autour du développement des énergies renouvelables.

Mais également, l'accompagnement d'un maraicher en permaculture ; un conventionnement pour développer l'éco-pâturage.

Un projet important à court terme : la création d'une chaussée réservoir rue du Goulot, permettant l'infiltration des eaux de pluie. Mais encore, la désimperméabilisassions de la cour de l'école primaire.

UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE PRÉSERVÉE

La crise COVID a fortement impacté les entreprises et l'activité touristique. La commune et la communauté de communes ont proposé des accompagnements : remise de loyers ; inscription dans les dispositifs d'offres de prêts...

Ancy-Dornot reste un des premiers villages de l'AOC Moselle avec l'installation d'un nouveau viticulteur.

La diversification des activités agricoles est en cours :
Production d'eau de rose ; transformation de produits locaux ; fruiticulture et élevage de moutons. Au printemps prochain, le démarrage de maraichage bio en permaculture. On note également l'installation d'une tapissière rue Mondon et l'aménagement d'un commerce près de la Gare.

En cours : un réaménagement foncier pour sécuriser l'activité des cabanes dans les arbres ; la suite de l'aménagement de la croix Saint-Clément, du sentier des vignes, du parcours des belvédères avec le Parc Naturel Régional ; l'inscription d'Ancy-Dornot dans l'appel à projets Village Gastronomique.

DES ACTIONS FORTES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Sur la commune : déploiement de la fibre optique pour le Très Haut Débit, la création de la Maison France Service.

Des plans-cadres : projet de territoire ; plan Climat Air Energie ; Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

A proximité : la passerelle Novéant-Corny, la Zone d'Aménagement Economique de Novéant-sur-Moselle.

En cours : l'appel à manifestation d'intérêt en faveur de la création de pistes cyclables.

ANCY-DORNOT AU SEIN DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Depuis juin 2019, les élus des 47 communes de Mad et Moselle travaillent à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'agit de définir et d'organiser, pour les dix-quinze ans à venir, le développement du territoire. Ce travail se fait en cohérence avec les différents documents communautaires déjà validés, comme le Projet de Territoire, le Plan Climat Air Energie Territorial, le Plan de Préservation de la Biodiversité, le Plan paysage, etc. Il doit aussi être conçu dans le respect des orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

La première étape du PLUi a consisté en la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a été entériné le 15 décembre 2022 par le conseil communautaire. Il a ensuite fait l'objet d'une présentation dans les conseils municipaux et d'une information plus large au cours de 5 réunions publiques en mars et avril 2023. Ce document constitue le socle du PLUi, à partir duquel peuvent se décliner le zonage (zones urbaines, agricoles, naturelles, etc.) et les règlements y afférant.

Cette phase, dite réglementaire se déroule actuellement et prend en compte la spécificité de chaque village : relief, paysage, biodiversité, risques (inondation, mouvement de terrain), histoire, patrimoine, typologie du bâti, activités économiques, etc.

LE CONTEXTE ET LES ENJEUX D'ANCY-DORNOT

Notre village est typiquement un village de côte de la vallée de la Moselle. En cela, il accueille des milieux naturels sensibles (thermophiles, humides, forestiers...) identifiés bien souvent comme étant des « cœurs de nature à préserver » au niveau du SCOT.

Mais il est aussi sujet à des risques et aléas (inondations, mouvements de terrain, retrait des argiles) qui réduisent considérablement nos possibilités de construire.

La renaissance de l'activité viticole dans les années 70-80 et la définition d'un périmètre de l'AOC Moselle en 2019 (un peu plus de 100 h sur le ban communal) place Ancy-Dornot dans le peloton de tête des villages viticoles de Moselle. D'autres activités agricoles se développent : arboriculture, maraichage, pastoralisme, production florale. L'ensemble de ces activités agricoles, occupant des milieux thermophiles, permettent une réouverture paysagère que l'enfrichement avait fait disparaitre.

C'est dans ce contexte et en fonction des orientations du PADD, des contraintes et des enjeux d'Ancy-Dornot, que le plan de zonage et les règlements des différentes zones s'élaborent pour notre village. Nos points de vigilance et notre réflexion se concentrent sur la préservation de nos milieux naturels, sans entraver le développement agricole, sur notre capacité à nous adapter au changement climatique, à participer à la transition énergétique, mais également sur les moyens de réduire notre déclin démographique.

Gilles Soulier

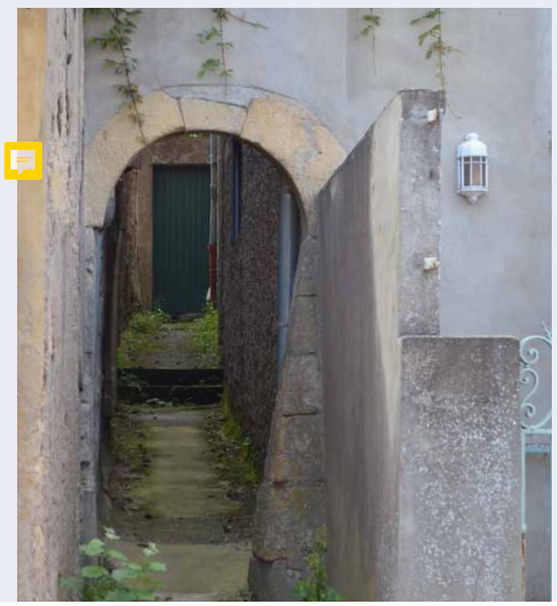

UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL

Dans le cadre du programme INTERREG Grande Région déployé par l'Union Européenne, et en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Lorraine, notre commune a accueilli l'été dernier un chantier international de restauration d'un mur en pierre sèche, organisé par l'Association Etudes et Chantier.

Les murs en pierre sèche font partie du patrimoine culturel de la Lorraine et témoignent d'un savoir-faire ancestral. Aujourd'hui, ces constructions font face à l'abandon et risquent de disparaître de nos paysages.

Des collectivités locales comme des privés sont de plus en plus sensibles à la nécessité qu'il y a de restaurer et d'entretenir ce patrimoine qui constitue une mémoire locale et une immense richesse à la fois culturelle et esthétique.

HISTORIQUE DE LA PIERRE SÈCHE...

Les murs en pierre sèche sont bâtis sans aucun liant entre les différentes pierres de tout calibre qui les constituent. Cette technique ancestrale a été utilisée partout dans le monde où l'homme avait besoin de modeler les terrains pour cultiver, bâtir ou pour circuler d'un point à un autre.

On a pu assister à l'abandon progressif de l'entretien de ce patrimoine pierre sèche, une grande partie des ouvrages allant même jusqu'à disparaître. L'arrivée du ciment, suivi du béton armé et des éléments préfabriqués industriellement, s'auréola du mythe de la « modernité », persuadant les derniers habitants de ranger définitivement l'usage de la pierre sèche au musée "des arts et traditions populaires".

Cependant, ces dernières décennies nous ont fait découvrir les limites et les aberrations de l'utilisation non raisonnée de ces nouvelles techniques, et peu à peu la perception de cette « modernité industrielle » est remise en cause.

LES QUALITÉS TECHNIQUES DE LA PIERRE SÈCHE...

La « pierre sèche » est un mode constructif caractérisé par un assemblage de pierres « à sec » chaque module constituant l'ouvrage. Cette typologie lui confère d'excellentes capacités pour éviter de faire barrage à l'écoulement des eaux et s'adapter aux mouvements du sol d'assise.

Enfin, il importe de relever la pertinence technique des systèmes constructifs en pierre sèche : si l'apparition du béton a dans un premier temps supplanté ces pratiques ancestrales au nom de la « modernité », elles reviennent peu à peu au-devant de la scène. Résistant par la souplesse de sa structure et naturellement drainant, un mur en pierres sèches répond aux préoccupations des démarches de « Haute Qualité Environnementale » (H.Q.E.) de développement durable.

Les murs, sans liant, consomment peu d'énergie et ont un écobilan très favorable.

LE CHANTIER...

Il concernait la réfection d'un mur de soutènement d'un chemin communal situé sur **le ban de Dornot, dans le secteur de la Croix de la Paule.**

Rôle du mur de soutènement :

- *C'est un « mur-poids », stable de par lui-même, qui par sa propre masse et par le respect des règles de l'art lors de sa mise en œuvre, retient la poussée des terrains.*
- *Il draine et régularise le taux d'humidité des sols à l'arrière du mur.*
- *Il stocke des calories produites par le soleil. L'inertie thermique (stockage des calories) d'un mur en pierres sèches est de l'ordre de 12 heures. Autrement dit, dans la journée le mur chauffe et la nuit il restitue au sol et à l'air une partie des calories, tempérant ainsi le site.*
- *Ces calories participent aussi à l'évaporation de l'humidité à l'arrière du mur, ce qui a pour effet d'augmenter l'effet régulateur hydrique et thermique.*
- *Il offre un habitat favorisant la pleine diversité des espèces végétales et animales. C'est une niche écologique qui participe à la fertilité des sols et à l'équilibre biologique, créant ainsi un écosystème propice à l'agriculture.*
- *Il permet d'optimiser tant la surface que l'entretien des cultures sur les terrains en pente.*
- *Le mur en pierres sèches est résistant par la souplesse de sa structure, il peut subir de légers mouvements sans être déstructuré.*

Le grand avantage du mur en pierres sèches tient à la nature drainante de sa structure. L'absence de mortier permet à l'eau de s'écouler entre les pierres. Le mur de soutènement en pierres sèches retient la terre et permet aux eaux de pluie de s'écouler en ralentissant leur cheminement.

En cas de sécheresse, ces mêmes terrasses servent de réserve d'eau. Sa restitution est différée dans le temps. La terrasse de terre, retenue par le mur en pierres sèches, joue un peu le rôle d'une grosse éponge.

LE MAÎTRE MURAILLER ET L'ÉQUIPE...

La pierre sèche est un mode constructif spécifique qui nécessite une technique et une compétence maîtrisées. Ayant une dimension humaine, non industrialisable, non délocalisable et souvent pratiqué dans des environnements remarquables, ce métier contemporain est fait de la maîtrise d'une technique qui n'a cessé d'évoluer.

Le chantier s'est déroulé sous la responsabilité de *Christophe Fabre*, Maître murailler, **du 14 au 29 juillet**, avec la participation de **7 bénévoles** venant d'Espagne, de Turquie, d'Afghanistan, de Belgique, de France, de Russie et de Pologne. L'animation et l'encadrement pédagogique du chantier était assuré par ***Amandine***, une jeune mosellane.

Ces bénévoles ont été particulièrement touchés par l'accueil des habitants. Chaque jour le chantier a vu défiler des habitants du village, soit pour prêter main forte à l'équipe, soit pour apporter boissons et autres douceurs réconfortantes. Chacune et chacun ont pu profiter des connaissances et des conseils techniques du murailler et repartir avec un vrai savoir-faire.

Pour clôturer ce chantier les habitants d'Ancy-Dornot ont été invités à un pot offert par le Parc Naturel Régional et l'Association Etudes et Chantier. L'occasion pour les jeunes bénévoles de faire découvrir aux personnes présentes les spécialités de leur pays.

CE QU'IL FAUT RETENIR...

Les effets désastreux des ravinements et des inondations participent à la rapide dégradation de l'environnement naturel. **La réhabilitation de la technique de la pierre sèche** participe à une prise de conscience des attitudes destructives à l'égard de la nature et du patrimoine, véritable défi et espoir pour l'avenir. De nouveau reconnue comme « mode constructif d'excellence », notamment pour les murs de soutènement, la pierre sèche est en pleine évolution.

Un grand merci à ces jeunes bénévoles venus de très loin pour la réfection de ce mur en pierre sèche dans notre village, merci aux villageois pour leur accueil et leur participation, tous se souviendront longtemps de cette belle expérience !

Béatrice Péterlini

Sources – ABPS (Association Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches)

ÇA S'EST PASSÉ EN 2023...

21 Janvier 2023

Loto des enfants

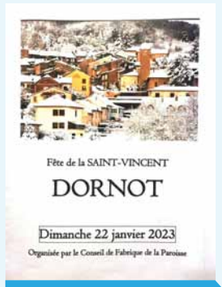

22 janvier 2023

Fête de la Saint - Vincent

13 janvier 2023

Vœux

28 Janvier 2023

Carnaval des enfants

23 juin 2023

Fête des écoles

26 août 2023

Fête de la brochette

30 juin 2023

Soirée voyance

13 juillet 2023

Fête nationale

25 août 2023

Grand Loto

5 mars 2023

Carnaval

2 avril 2023

Cache-Cache lapin

7 mai 2023

Vide dressing

8 mai 2023

Le convoi de la Libération

4 novembre 2023

Concours soupes

18 novembre 2023

Beaujolais nouveau

26 novembre 2023

Bourse de Puériculture

3 décembre 2023

Marché de Noël

7 juin 2023

The Roul'boul

28 mai 2023

Brocante

14 mai 2023

Fête du Printemps

9 décembre 2023

Bourse de Puériculture

14 octobre 2023

Fête de la bière

22 octobre 2023

Repas des séniors

29 octobre 2023

Fête d'Haloween

ECOLE PRIMAIRE
LES COTEAUX D'ANCY-DORNOT

DU CHANGEMENT À L'ÉCOLE PRIMAIRE !

Cette année nous accueillons une nouvelle directrice, Mme Claire BALTES (classe de CP) qui remplace Mme THEIS, partie à la retraite, et une toute jeune enseignante, Mme KREMER (CE1/CE2), qui remplace M. METZ, parti lui aussi à la retraite.

Pour la rentrée scolaire 2023/2024, les classes sont composées de la manière suivante :
Maternelle : 41 élèves (47 l'année dernière) :
- Classe de Mme MEDIC : 8 enfants en petite section et 15 en moyenne section.
- Classe de Mme LECLERC : 18 enfants en grande section.

Elémentaire : 83 élèves (78 l'année dernière) :
- Classe de Mme BALTES : 17 enfants en CP.
- Classe de Mme KREMER : 10 enfants en CE1 et 12 CE2.
- Classe de M. LEMARE : 5 enfants en CE2 et 16 CM1.
- Classe de Mme POULET : 6 enfants en CM1 et 17 CM2.

Cela fait un total de 124 élèves (125 l'année dernière).

PETIT-DÉJEUNER DE RENTRÉE À LA MATERNELLE :

Cette année encore, avant de rentrer en classe, les enfants et les parents ont eu le plaisir de se rencontrer au Square Jean Artel, de jouer pour les uns et d'échanger autour d'un café pour les autres, de partager, qui un jus de fruit, qui des brioches, offerts par la municipalité.

FOURNITURES SCOLAIRES GRATUITES (HORS CARTABLE, TROUSSE ET AGENDAS) :

La rentrée représente un coût important pour certaines familles. Comparé à l'an passé, le coût des fournitures scolaires, selon la DGCCRF[1], a progressé de 8,47 %, en deçà de l'inflation globale[2]. La municipalité a fait le choix, depuis plus de 15 ans, de consacrer une part du budget municipal à l'achat des fournitures scolaires. **Tous les ans, pour les fournitures scolaires, les enseignants disposent de 50 € par enfant, en élémentaire, et de 40 € par enfant, en maternelle**. De plus, cela leur permet de choisir des cahiers et autres fournitures adaptés à leurs besoins.

RYTHMES SCOLAIRES, L'ÉCOLE CONSERVE LA SEMAINE DE 4 JOURS

Pour les municipalités qui ont choisi le rythme scolaire de quatre jours par semaine, il est obligatoire de faire une demande de dérogation tous les trois ans. Nous sommes arrivés à la fin de cette période dérogatoire. Le 15 janvier 2024, un avis favorable a été donné, lors du Conseil d'école, par les enseignants et parents élus, pour conserver la semaine de quatre jours.

Le 22 janvier, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des élu-e-s présent-e-s et représenté-e-s, a émis également un avis favorable au maintien de la semaine de quatre jours, dans le respect de la décision prise par le Conseil d'école.

DÉSIMPERMÉABILISATION ET VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Ce nouveau projet a pour objet de transformer la cour de récréation en la végétalisant, en créant des ilots de fraîcheur et en installant des surfaces perméables où l'eau s'infiltrera directement dans les sols.

Ce réaménagement permettra un meilleur partage des espaces, proposant un cadre apaisé et plus agréable, tant pour les enfants que pour les adultes, en toute saison.

La qualité des temps de récréation en sera ainsi améliorée.

Plus concrètement, une phase de co-conception, accompagnée par le C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et de MATEC (Moselle Agence Technique), missionnés par la commune, et des ateliers de concertation seront conduits afin d'associer les membres de la communauté éducatives, les élèves et leurs parents, les élus. L'Agence de l'eau Rhin Meuse pourra subventionner ce projet jusqu'à 70 %.

Pascale Didaoui

1 Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes. https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/publications/Resultats-enquetes-DGCCRF

2 La Confédération syndicale des familles (CSF), lors d'une conférence de presse a fait part d'une enquête menée sur 109 ménages membres de la CSF, indiquant une inflation de 11,3 %.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE SAVIEZ-VOUS ?

La bibliothèque est un lieu ouvert à tous. L'adhésion est gratuite et tout un chacun peut participer aux animations ou venir consulter des documents sur place, sans abonnement.

Vous trouverez tous les mois des nouveautés sur le présentoir.

Les enfants sont inscrits à la bibliothèque par l'école maternelle dès la moyenne section, ils peuvent donc venir emprunter des livres gratuitement toute l'année avec leurs parents.

A ce jour, 28 % de la population s'est inscrite à la bibliothèque, c'est un beau chiffre car la moyenne nationale s'élève à 16 %. Merci à tous nos fidèles lectrices et lecteurs !

Ça s'est passé en 2023

Concert, rencontre d'auteur, atelier créatif, expositions, concours, apéritif littéraire, soirées jeux de sociétés... la bibliothèque a proposé de nombreuses animations.

- *Exposition du travail des maternelles :* « A la manière de Calder, Matisse, Vasarely, Kandinsky, et bien d'autres »
- *Une rencontre d'auteur :* Pauline CAVION, autrice locale habitant Ancy, a proposé une lecture de son nouveau livre pour enfants Au-dessus des nuages, suivie d'un atelier créatif et d'un goûter.
- *Activité de Noël :* Un atelier origami a été animé par Catherine avec les enfants, qui en ont appris la technique et qui sont repartis, ravis, avec leurs petits sapins et leurs étoiles.
- *Concert gratuit de Noël :* avec le Chœur de clarinettes Souffle d'ébène, à l'église d'Ancy.
- *Exposition mensuelle des tableaux des artistes de l'association « Art Ancy ».*
- *NuMos :* depuis le 11 mai 2023 tout adhérent à la bibliothèque peut avoir accès gratuitement à la Médiathèque numérique du Département de la Moselle. Celle-ci propose plus de 100 000 livres, films, magazines, musique, jeux vidéo, cours (langue, informatique, musique...) accessibles depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Ça aura lieu en 2024

- *Lire en fête :* En partenariat avec La recyclerie du sport qui facilite l'accès au sport par des petits prix à -60 % ou -90 % dans une démarche éco-responsable. Un bac de collecte sera à votre disposition à la bibliothèque pour déposer les matériels de sport dont vous voulez vous débarrasser (skis, raquettes, balles, vélos, vêtements, chaussures et accessoires dédiés au sport). Vos dons seront ensuite triés, nettoyés, réparés ou transformés.
- *Un atelier d'éponges « Tawashi » pour adultes et enfants aura lieu le 16 mars 2024 de 9h à 12h30.*
- *Des jeux de société sur le thème du sport seront à votre disposition le 6 avril de 14h à 17h.*
- *2ème tournoi de jeux de société le 13 avril à partir de 14h.*
- *Initiation gratuite au Jeu d'échecs le 9 février de 17h à 18h.*
- *Initiation gratuite à la Généalogie à partir du mois de juin 2024.*

NOUVEAUTÉ

Le 1er Festival du livre LIVRESSE aura lieu le dimanche 9 juin 2024 de 10h à 18h. Au programme séances de dédicaces d'une vingtaine d'auteurs, animations enfants (lectures, kamishibaï, etc..), conférences, tombola....
Buvette et restauration sur place. Entrée libre.

Nous vous accueillons :
Le mardi de **16h à 18h**
Le vendredi de **15h à 17h**
Le samedi de **10h à 12h**
Le dimanche de **11h à 12h**

Suivez notre actualité sur
http://bibliothequeancy.blogspot.com
Notre catalogue :
www.bibliotheque-ancy-dornot.fr

Toute l'équipe de la bibliothèque se réjouit de vous accueillir tout au long de l'année.

LES MOBILITÉS À ANCY-DORNOT, POUR ALLER PLUS LOIN

En 2021, une consultation vous a été proposée pour connaitre vos souhaits d'aménagement des mobilités. Elle était organisée par la mairie et Territoire Conseil, service de la Banque des Territoires.

Trois propositions ont principalement émergé :

1. **Une zone dite « de rencontre » au sein de laquelle la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/heure.** Cela permet la coexistence sans danger entre voitures, vélos et piétons. Cette zone concernait les rues Mondon, de Lorraine, Abbé Jacquat et Lemal Perrin.

Le passage intensif de véhicules via le CD6, vers et depuis Gravelotte, ainsi que l'afflux de voitures lors de l'entrée et la sortie des enfants à l'école, ont représenté des contraintes incontournables. Ce projet ne pourra aboutir.

2. **L'aménagement de chemins piétonniers alternatifs, permettant le cheminement sécurisé des piétons, marcheurs et autres promeneurs.** L'Atelier des Territoires a été sollicité pour présenter une étude de faisabilité qui sera proposée au budget communal 2024.

Les résultats de cette enquête seront soumis à votre avis pour déterminer les meilleurs parcours à aménager prioritairement.

3. **Les pistes cyclables**
Il est également ressorti de cette enquête le souhait de pouvoir relier les villages et bourgs voisins en bicyclette, c'est-à-dire Novéant-sur-Moselle et Ars-sur-Moselle. Il est apparu aux élus et aux habitants consultés qu'il serait utile de pouvoir rejoindre également Moulins-lès-Metz en passant au pied du village de Vaux.

Ce sillon, allant de Moulins-lès-Metz à Novéant-sur-Moselle, appartient à deux communautés de communes, Mad & Moselle et l'Eurométropole de Metz. Toutes deux ont la compétence « mobilités » pour développer l'usage sécurisé du vélo. L'Eurométropole de Metz à laquelle appartiennent Ars, Vaux et Moulins, a différé le développement de nouvelles pistes (nombreuses, par ailleurs, sur son territoire) de deux ans.

Aussi, une étude de faisabilité sera, malgré tout, un préalable à la création de liaisons sur cet espace partagé. Cela laissera le temps à la concertation, à l'étude et au montage financier, même si ce temps peut paraître (trop) long.

Martine Sas-Barondeau

BIENVENUE À OLIVIA

Notre charmante tapissière d'ameublement en sièges a choisi notre village pour installer sa très jolie boutique **« Les Délicates Assises » au 36, rue Raymond Mondon à Ancy**.

C'est suite à une réorientation professionnelle qu'elle s'est tournée vers ce métier qui nécessite des compétences techniques et artistiques. Elle aime l'idée de pouvoir donner une nouvelle vie à des meubles.

Vous trouverez également différents objets de décoration. Alors n'hésitez pas à aller la rencontrer, elle sera ravie de faire votre connaissance.

Olivia précise : *« Mon plaisir est d'investir du temps et de l'énergie sur chaque projet et je me dois d'être à l'écoute des gens pour bien comprendre leurs besoins. C'est tellement gratifiant pour moi de voir mes clients heureux lorsqu'ils retrouvent leur(s) fauteuil(s) tout neuf(s) en utilisant de belles matières. Alors si vous souhaitez donner une âme et de l'originalité à votre décoration intérieure, en modernisant un vieux fauteuil, je vous invite à me rendre visite à l'atelier. »* *Sylvie Pontin*

Devis sur RDV – Téléphone 06.12.84.24.14.

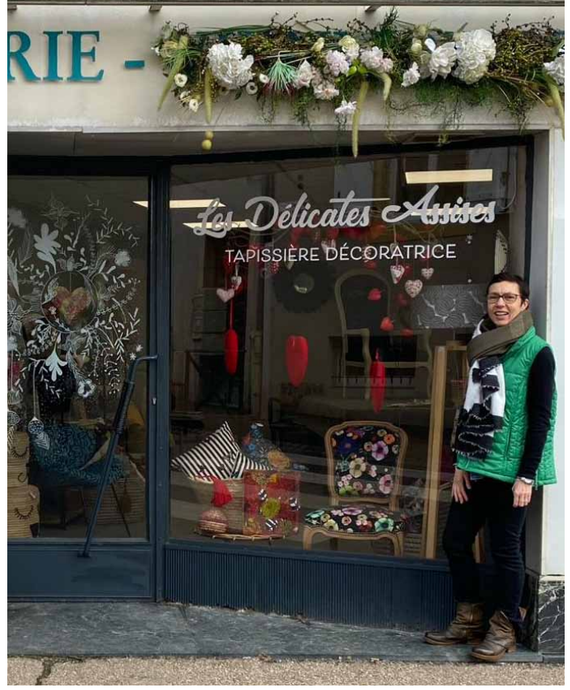

MANIFESTATIONS 2024

MARS
8 et 9 COMPÉTITION MAD ET MOSELLE SINGLETRACK (CROIX ST CLÉMENT + SALLE ST LOUIS)
24 CARNAVAL APE 14 HEURES et cavalcade

AVRIL
28 VIDE-DRESSSING APE
28 SOUVENIR DES DÉPORTÉS

MAI
1 MARCHE GOURMANDE US ACJ
4 NETTOYAGE DE L'ÉTANG
5 FÊTE DE PRINTEMPS - GRAINE D'ORTIE
8 CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE ET CONVOI DE LA LIBERTÉ
19 BROCANTE - US ANCY-CORNY-JOUY
25 TOURNOI JEUX DE SOCIÉTÉ - BIBLIOTHÈQUE

JUIN
2 MARIE ET MATHIAS HALLE- PUMTRACK
8 DORNOT ANIMATION
9 FESTIVAL DU LIVRE - BIBLIOTHÈQUE
7-8 CONCOURS DE PÊCHE
14 FÊTE DES ÉCOLES

JUILLET
13 FÊTE NATIONALE CÉRÉMONIE 18h30 HEURES)
A L'ESPACE DES FENOTTES
REPAS BAL POPULAIRE - ANIMATIONS ANCÉENNE
RETRAITE AUX FLAMBEAUX - MUNICIPALITÉ
FEU D'ARTIFICE - MUNICIPALITÉ

AOUT
23-24 et 25 FÊTE DE LA BROCHETTE - ANIMATION ANCÉENNE
25 JOURNÉE DU SOUVENIR
TOURNÉE DES RUBANS - MUSIQUE UNION

SEPTEMBRE
7 CONCOURS DE PÊCHE JEUNES
7- 8 ANIMATION MAD ET MOSELLE SINGLETRACK
21 -22 JOURNÉES DU PATRIMOINE (sous réserve)
29 REPAS SENIORS SALLE ST LOUIS - MUNICIPALITÉ

OCTOBRE
12 FÊTE DE LA BIÈRE/PÊCHE

NOVEMBRE
11 CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE DES MORTS POUR LA FRANCE À ANCY
15 APÉRO LITTÉRAIRE - BIBLIOTHÈQUE
23 SOIRÉE BEAUJOLAIS - MUSIQUE UNION
24 MESSE DE LA SAINTE CÉCILE

DECEMBRE
1 MARCHÉ DE NOËL - DORNOT ANIMATION
14 NOËL DES ENFANTS - MUNICIPALITÉ

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE EXCELLENTE ANNÉE DE DÉCOUVERTES À ANCY-DORNOT !

PREMIÈRE COMMUNE VITICOLE DE MOSELLE

Avec son vignoble niché à flanc de coteaux, qui s'enorgueillit de 15 ha, Ancy-Dornot est la première commune viticole de Moselle. Elle fait ainsi partie de « la route des vins de Moselle », balade touristique et gourmande du pays messin.

Quatre vignerons passionnés vinifient au **Domaine des Côteaux de Dornot**, au **Domaine des Béliers**, au **Domaine Buzea** et à celui de **la Joyeuse**. Bientôt un cinquième les rejoindra. Ils cultivent, entretiennent, taillent, avec une parfaite maîtrise artisanale, toutes ces parcelles déjà exploitées autrefois. De ce fait, la renommée de leurs vins n'est plus à faire.

Cette année, à partir du mois de mars, le domaine de la Joyeuse sera ouvert tous les vendredis à partir de 16h30. Deux nouvelles bières, une blonde et une ambrée, qui rejoindront la « Joyeuse descente », seront à découvrir. Au domaine des Coteaux de Dornot, la taille s'est poursuivie en février tandis que le millésime 2023 poursuit son élevage en cave.

De plus, nos vignerons sont très actifs et participent volontiers à différentes manifestations (salons, marchés, fêtes...) dans et hors notre région. Belle initiative, cette année ils accueilleront des spectacles de théâtre, du jazz... au cœur de leurs vignes.

Nos quatre vignerons étaient présents, pour la fête de la Saint-Vincent à Ancy. Belle reprise de cette fête qui est célébrée en alternance une année sur deux à Ancy et à Dornot. Soutenons nos vignerons en participant à leurs activités.

Sylvie Pontin

KITS LIONS CLUB

La commune d'Ancy Dornot soutien l'opération **« LIONS SOS »**. Une distribution de kits va être mise en place dans notre commune.

POURQUOI ?

Le kit permet d'informer les services de secours de votre état de santé, des traitements médicaux que vous suivez... et ainsi gagner de précieuses minutes lors d'intervention en urgence.

COMMENT ?

Cette petite boite, contenant vos précieux renseignements, sera rangée dans la porte de votre réfrigérateur. Lorsque les services d'urgence : **SAMU, pompiers, médecins urgentistes...** verront l'autocollant que vous aurez collé au dos de votre porte d'entrée, ils sauront immédiatement qu'une fiche est disponible dans votre réfrigérateur.

POUR QUI :

Les + de 75 ans, les personnes gravement malades, handicapées, isolées et ou fragilisées.
Une réunion d'information va être programmée très prochainement.

Sylvie Pontin

INCIVILITES CANINES

Le village reste pollué par des déjections canines et, fréquemment, des messages demandent l'installation de distributeurs de sac à crottes. Ce qui n'est pas à l'ordre du jour. Les promeneurs de chiens peuvent prévoir, dans leur circuit, une halte en mairie d'Ancy pour récupérer les sacs à déjection qui sont mis gratuitement à leur disposition. En effet, il n'est pas question d'équiper tous les chemins de promenade possibles pour contenter tous ces gentils et bien éduqués propriétaires canins.

Il est bien entendu hors de question de dénaturer le village par des dizaines de distributeurs, mais plutôt à rappeler que le civisme est de rigueur et que **des amendes de 135 €** sont prévues en cas de flagrant délit. Par ailleurs, l'arrêté municipal prévoit également « une obligation des propriétaires d'être en possession de sac de ramassage en cas de contrôle **(ne pas avoir de sac, expose à une amende de 35€)** »

Sylvie Pontin

CCAS

Les membres du CCAS, en réunion le 5 décembre 2023, ont décidé, à l'unanimité de reconduire la campagne des bons de chauffage selon les mêmes conditions que l'an passé.

Ainsi, pour bénéficier des bons, il faut donc vivre en logement autonome à Ancy-Dornot, seul-e-ou en couple, être âgé-e de 65 ans et plus, avoir des ressources ne dépassant pas :

- **17 085 € par an pour une personne seule,**
- **26 628 € par an pour un couple.**

Pour en bénéficier, il faut déposer en mairie :

- **une copie de la carte d'identité ou autre justificatif (permis de conduire, passeport...),**
- **une copie de l'avis d'imposition 2022 sur vos revenus 2021,**
- **un relevé d'identité bancaire (RIB),**
- **une facture d'énergie (gaz, électricité, fuel, bois...)**

La date limite de dépôt est fixée au 30 avril 2024.

Restons en contact

Afin de connaître l'actualité de la commune et avoir accès aux informations pratiques et officielles qui la concernent, nous vous rappelons que vous pouvez vous rendre sur :

- le site internet de la commune : http://www.ancy-dornot.fr
- l'application Intramuros pour smartphone ou tablette
- la page Facebook d'Ancy-Dornot : https://www.facebook.com/AncyDornot

De plus, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et **EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT**, vous pourrez joindre directement :

Monsieur Gilles Soulier, maire d'Ancy-Dornot, au : **06 80 71 69 01**,
Madame Andrée Depulle, adjointe au maire, au : **03 87 30 95 99**,
Monsieur Alain Gérard, adjoint au maire, au : **03 87 30 93 36**.

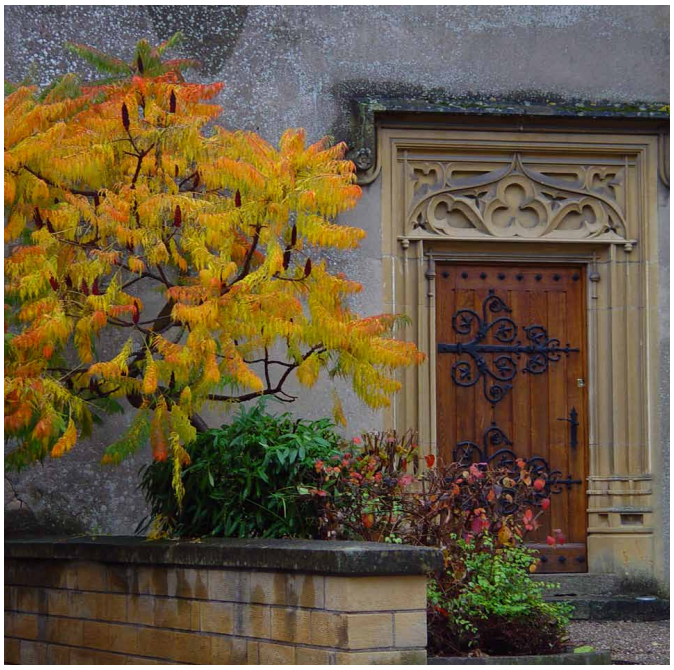

LIBRE EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

Chères Ancéennes-Dornotines, chers Ancéens-Dornotins,

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette année 2024, de santé, de joie et de réussite dans vos projets.

En ce début d'année, nous ne pouvons que constater encore de nombreux défis à relever pour améliorer notre cadre de vie : ceux qui sont récurrents comme celui de la vitesse, du stationnement et de l'entretien de la voierie (routes et sentiers).

D'autres défis nous amènent à nous interroger sur les perspectives de développement de notre village comme le déclin démographique que nous subissons ces deux dernières décennies (de 1 661 habitants à 1 509 en 2020) et l'accroissement du nombre de logements vacants (de 22 en 1999 à 63 en 2020). Notre village perdrait-il en attractivité ?

Par ailleurs, la pression fiscale (locale et inter-communale) augmente, alors que les services diminuent (ramassage des ordures ménagères toutes les deux semaines) et que le mobilier urbain disparaît (ex. suppression des poubelles à l'étang et de plusieurs bancs dans le village).

Le dynamisme de notre village est connu grâce au travail des nombreuses associations et nous ne pouvons que les remercier et les soutenir dans toutes les actions proposées.

Nous restons à votre écoute notamment sur notre page Facebook « Les Mots Libres d'Ancy-Dornot » que vous êtes toujours plus nombreux à suivre et nous vous en remercions.

Sincèrement vôtre, *Marie-France Gaunard-Anderson, Raphaël Barthélémy* et *Stéphane Suard*

Mairie d'Ancy-Dornot, 10, rue de l'Abbé Jacquat 57130 Ancy-Dornot. Tél. : 03 87 30 90 26. ancy@ancy-dornot.fr
Mairie déléguée de Dornot, 20, Grand Rue 57130 Dornot. Tél. : 03 87 30 92 85. dornot@ancy-dornot.fr

Ont participé à la rédaction de ce bulletin : **Pascale Didaoui, Sandrine Jenot, Béatrice Péterlini, Sylvie Pontin, Martine Sas-Barondeau, Gilles Soulier.**

Conception graphique : Noface Création, 104, rue du Commerce 57680 Gorze. Tél. : 03 87 52 86 14, noface@nofacecreation.fr
Impression : Imprimerie L'huillier, 4 Rue des Artisans, 57190 Florange. Tél. :03 82 82 53 10, www.lhuillier.com